

## TTIP- CETA : menacés mais toujours dangereux



Maxime Caudron  
Juin 2016

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Après trois ans de mobilisation citoyenne acharnée, le TTIP et le CETA semblent vaciller. Face à cette pression, la Commission Européenne entend accélérer la manœuvre mais de plus en plus d'Etats membres de l'Union Européenne (UE) émettent des doutes quant au bien-fondé de ces traités de libre-échange. Pour rassurer les inquiets et les indécis, la commissaire européenne au commerce extérieur, Cecilia Malmström, est en campagne de communication, n'épargnant ni son temps ni ses arguments. Malheureusement pour elle, les récentes fuites de documents confidentiels concernant les négociations du TTIP, publiés le 02 mai 2016 par Greenpeace Pays Bas, mettent à mal sa stratégie de communication. Mais qu'en est-il vraiment de la situation ? Peut-on s'attendre prochainement à la chute du TTIP et du CETA ? Voici une analyse faisant le point sur ces deux traités tellement controversés.

### **Besoin d'un rappel ?**

- TTIP

Le Transatlantic Trade and Investment Partnership – Partenariat Transatlantique de Commerce et d'investissement est un traité en cours de négociations entre l'UE et les Etats Unis depuis le mois de juin 2013. Commencées dans le plus grand secret, ces négociations ont vite soulevé la crainte puis l'opposition de la société-civile et d'un nombre croissant de citoyens.

- CETA

Le Comprehensive Economic and Trade Agreement – Accord Economique et Commercial Global est considéré comme le petit frère du TTIP bien qu'il soit né quelques années auparavant et d'ores et déjà prêt pour la ratification par le Conseil européen<sup>1</sup>, le Parlement européen et les Etats membres de l'UE. Il s'agit d'un traité de libre-échange négocié entre l'UE et le Canada entre 2009 et 2013. On dit qu'il est le petit frère du TTIP car il propose exactement la même chose, présente les mêmes dangers mais avec un partenaire moins important que les USA. Ce qui est sans doute la raison pour laquelle la mobilisation à son encontre n'a démarré que tardivement, en parallèle à l'opposition au TTIP. La société-civile considère également le CETA comme un cheval de Troie du TTIP. D'une part, si le CETA est ratifié par l'UE, cela constituera un signal positif pour la future ratification du TTIP. D'autre part, 80% des multinationales américaines opérant en Europe ont des filiales au Canada<sup>2</sup>. Si le CETA est ratifié et que les négociations pour le TTIP finissent par capoter, de nombreuses entreprises états-uniennes pourront exporter leurs produits (y compris du bœuf aux hormones ou des OGM) via la Canada, ce qui constituerait une application indirecte du TTIP.

### **Que leur reproche-t-on ?**

Le TTIP et le CETA ne sont pas des traités de libre-échange classiques qui entraînent uniquement l'élimination des droits de douanes entre les signataires du traité. Ils sont en fait des traités de « nouvelle génération » et de ce fait, ils prétendent aller plus loin que n'importe quel traité de libre-échange dans l'élimination des obstacles au commerce. En ce sens, le TTIP et le CETA représentent un grave danger pour la démocratie et les libertés citoyennes.

---

<sup>1</sup> Celle-ci devrait avoir le lieu le 22 septembre 2016 à Bruxelles

<sup>2</sup> <https://france.attaq.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique/article/apres-le-ttip-leaks-faire-echec-a-ceta>

- Le Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats (ISDS): l'ingérence des multinationales

La plus grosse pierre d'achoppement du CETA et du TTIP est sans-doute celle du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats. Ce tribunal arbitral ne propose rien de moins qu'un accès privilégié des investisseurs étrangers à la justice, leur permettant d'attaquer les Etats ayant l'outrecuidance de prendre des mesures qui entraîneraient un impact négatif sur leurs bénéfices. Concrètement, un Etat européen pourrait être attaqué en justice (une justice privée et internationale qui ne rend de comptes à aucun système judiciaire démocratiquement institué) par une entreprise canadienne ou états-unienne parce qu'il aurait pris des mesures (pour protéger son environnement ou ses travailleurs par exemple) entraînant une réduction des bénéfices de cette entreprise. Il s'agit là d'un bon moyen pour réduire la marge de manœuvre des Etats qui voudraient favoriser le bien commun au détriment de l'intérêt de quelques groupes multinationaux.

- Harmonisation des standards : le principe de précaution en danger

Avec ces traités dits de « nouvelle génération », il y a la volonté d'éliminer toutes les barrières au commerce. Et cela, principalement en harmonisant les normes et les standards de façon à éliminer les obstacles « indirects » au commerce (les certifications, contrôles, normes sanitaires et de sécurité,...) se basant sur le principe d'une reconnaissance mutuelle de ces normes et standards. Par exemple, si une voiture est autorisée à la vente en Europe suite aux tests et contrôles effectués par l'autorité européenne compétente, avec le TTIP et le CETA, elle pourrait être automatiquement autorisée à la vente aux USA et au Canada sans avoir à effectuer de tests supplémentaires dans ces pays.



Le problème vient d'une approche différente de l'application des normes et standards entre l'Amérique du Nord et l'UE. **En Europe, c'est le principe de précaution qui prévaut. Selon ce principe, une entreprise voulant commercialiser un produit doit d'abord prouver que ce produit ne présente aucun danger pour les consommateurs.** Tant que cette preuve n'est pas apportée, le produit ne peut être vendu en Europe. **En Amérique du Nord et principalement aux USA, c'est une approche inverse qui est appliquée, un produit peut être commercialisé**

**tant que son caractère dangereux n'est pas prouvé.** Il s'agit de l'approche à charge de preuve. Ainsi, selon Les Amis de La Terre- Allemagne, aux USA, « plus de 1 300 additifs cosmétiques chimiques et plus de 80 pesticides qui sont interdits dans l'UE peuvent être utilisés dans la fabrication des produits « made in USA<sup>3</sup> ».

- Absence de transparence

À plusieurs reprises depuis le lancement des négociations du TTIP en 2013, des documents confidentiels ont filtré, confirmant à les craintes des citoyens et renforçant la mobilisation. La Commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, a été obligée de jouer la carte de la transparence en publiant de nombreux documents relatifs aux positions européennes dans les

<sup>3</sup> <http://www.euractiv.fr/section/sciences-legislation/news/le-ttip-menacerait-la-protection-contre-les-substances-dangereuses/>

négociations. Mais ces documents n'informent d'aucune sorte sur le contenu même du traité en négociation qui est censé refléter la position commune des deux partenaires (UE et USA). D'autant plus que les USA quant à eux gardent le plus grand secret sur leurs positions dans la négociation.

Pour pallier ce manque de transparence qui lui était fortement reproché, la commissaire Malmström a mis à disposition des élus européens (quels qu'ils soient) tous les documents concernant le TTIP (y compris les textes consolidés qui équivalent à des brouillons du traité final). **Pour les consulter, les élus doivent se rendre, sur rendez-vous, dans une salle de lecture hautement sécurisée où ils disposent de deux heures pour consulter les milliers de pages de textes mis à leur disposition (le tout écrit dans un anglais juridique et technique), sans avoir le droit d'apporter ni de quoi écrire ni de quoi prendre des photos, ni d'être accompagné par un spécialiste**<sup>4</sup>. Avant d'entrer dans cette pièce, les élus sont obligés de signer une déclaration sur l'honneur leur interdisant de divulguer quoi que ce soit sur les documents qu'ils s'appêtent à consulter. Nonobstant, Madame Malmström déclarait le 27 avril 2016 sur son blog<sup>5</sup> que « *les négociations du TTIP étaient les plus transparentes jamais conduites par l'UE* ». Il s'agit d'une curieuse définition du mot « transparence »...

### Où en sont ces deux traités ?

Voilà déjà trois ans que la mobilisation à l'encontre du TTIP et du CETA ne cesse de croître. Avec la pression citoyenne qui augmente et les récentes fuites de documents confidentiels des négociations du TTIP révélés par Greenpeace- Pays Bas, il semble que ces deux traités risquent de ne pas voir le jour. Mais qu'en est-il réellement ?

- CETA

Les négociations entre le Canada et l'UE pour aboutir au CETA ont commencé le 6 mai 2009 pour être conclues en toute discrétion le 18 octobre 2013. Le traité fut signé<sup>6</sup>, avec moins de discrétion, le 26 septembre 2014. Aujourd'hui, au premier semestre de l'année 2016, le texte final du CETA est enfin prêt pour être ratifié. Il doit d'abord être ratifié par le Conseil européen réunissant les ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'UE. Le CETA a été étudié par le Conseil européen une première fois le 13 mai 2016. Réunion lors de laquelle il a été déclaré mixte, ce qui implique que tous les Etats membres de l'UE, en plus du Conseil européen et du Parlement européen, doivent ratifier l'accord. Le CETA devrait être signé par les ministres lors de leur réunion du 22 septembre 2016. Ensuite, le traité sera présenté au Parlement européen qui se prononcera pour ou contre sa ratification. À ce stade, si le CETA est ratifié, il sera mis en œuvre de manière provisoire tandis que les Etats membres entameront le processus de ratification à leur niveau. Si un seul des Etats membres (ou une de ses régions – comme c'est le cas en Belgique où tous les parlements doivent ratifier le traité) s'oppose à la ratification, le traité est annulé et sa mise en œuvre provisoire arrêtée.

---

<sup>4</sup> [https://www.rtf.be/info/monde/europe/detail\\_des-documents-classifies-du-ttip-rendus-accessibles-une-farce-democratique?id=9220948](https://www.rtf.be/info/monde/europe/detail_des-documents-classifies-du-ttip-rendus-accessibles-une-farce-democratique?id=9220948)

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/malmstrom/blog/ttip-state-play\\_en](https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/malmstrom/blog/ttip-state-play_en)

<sup>6</sup> La conclusion d'un accord équivaut à une entente de principe entre les parties confirmant leur volonté de le mettre en œuvre tandis que la signature d'un accord est l'acte officiel qui marque le début de la procédure « démocratique » de mise en œuvre du traité (polissage juridique, traduction, ratification). C'est, en principe, à partir du moment de la signature que le texte de l'accord est accessible au public.



Un bémol cependant : le CETA contient une clause (l'article 30.7-4<sup>7</sup>) qui stipule que des entreprises pourront attaquer les Etats devant le tribunal arbitral de règlement des différends entre investisseurs et Etats pendant encore trois ans après la fin de l'application provisoire et ce, même si le traité n'est finalement pas ratifié<sup>8</sup>. Un des enjeux majeurs est donc d'empêcher sa mise en œuvre provisoire !



- TTIP

Les négociations du TTIP semblent bien houleuses depuis leur démarrage en mai 2013. Leur conclusion était d'abord prévue pour la fin 2014 puis pour la fin 2015. Et à présent, la Commission Européenne veut terminer les négociations avant la fin du mandat présidentiel de Barak Obama en janvier 2017. Il semblerait en effet que le ou la successeur(e) de l'actuel président des Etats Unis risque de ne pas vouloir poursuivre les négociations du TTIP. La pression est donc à son comble pour les négociateurs. D'autant plus que 2017 sera aussi l'année d'élections importantes en France et en Allemagne et le TTIP pourrait être un enjeu majeur des campagnes électorales des différents candidats.

Depuis 2013, 13 rounds de négociations ont eu lieu (le dernier en date a eu lieu à New York du 25 au 27 avril 2016). La première année des négociations a permis aux deux parties (USA et UE) de définir avec précision leurs positions respectives sur les différents « chapitres » du traité ainsi que sur leurs objectifs respectifs. Ensuite, les négociations ont abordé point par point les différents chapitres dans le

<sup>7</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/september/tradoc\\_152806.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/september/tradoc_152806.pdf) (page 228)

<sup>8</sup> <http://transatlantique.blog.lemonde.fr/2016/02/19/laccord-ceta-europe-canada-sera-t-il-applique-avant-meme-le-feu-vert-des-parlements/>

but de concilier les positions de l'UE et des USA, laissant de côté les points de discordes. La dernière étape de négociation, celle qui a commencé en avril 2016, est la plus difficile puisqu'elle consiste à concilier les positions « conflictuelles » ou divergentes des deux parties. C'est à ce moment des négociations que se font les concessions et les risques sont grands de voir l'UE reculer sur des positions cruciales qu'elle défendait jusqu'alors, comme par exemple le principe de précaution que de nombreuses entreprises multinationales (états-uniennes et européennes) aimeraient voir disparaître.

À la fois pour le CETA et pour le TTIP, l'année 2016 apparaît comme décisive. Pour le premier, il s'agit de le faire ratifier, tandis que pour le second, l'objectif est de conduire les négociations à leur terme.

### **La force de la mobilisation**

À côté des échéances électorales aux USA, en France et en Allemagne, la mobilisation citoyenne contre le TTIP et le CETA est l'élément qui exerce le plus de pressions sur les négociateurs de ces traités et leurs partisans.

2016 est et sera une année forte en mobilisation contre ces deux traités mais la mobilisation de la société civile et des citoyens inquiets pour leur démocratie n'a pas attendu cette année pour exercer une véritable pression sur les négociateurs du TTIP et du CETA.

Alors que le CETA fut négocié dans la tranquillité, à peine dérangé par la contestation citoyenne, le TTIP a fait couler beaucoup d'encre dès que ses négociations furent connues de la société civile<sup>9</sup>. Très rapidement, la mobilisation a commencé à s'organiser en Europe. Et comme il est apparu très rapidement que TTIP et CETA étaient du même acabit, la mobilisation citoyenne s'est attaquée de front aux deux traités.

En Belgique, la première grande manifestation contre le TTIP et le CETA eut lieu le 15 mai 2014 et bien que seulement 500 personnes étaient présentes, les médias en parlèrent beaucoup. En effet, ce jour-là, 350 manifestants pacifiques furent arrêtés par la police, ce qui provoqua une effervescence médiatique en plus d'un tôle politique<sup>10</sup>. Depuis lors, les manifestations n'ont cessé de grossir pour atteindre des niveaux et des formes quasiment inédites à travers l'Europe.

- 3.5 millions de signatures contre le TTIP et le CETA

Dès le départ de la contestation, la mobilisation s'est organisée au niveau européen. C'est ainsi que « l'Alliance Stop TTIP », regroupant plus de 500 organisations de la société civile a été créée. En août 2014, cette alliance lança une « Initiative Citoyenne Européenne » (ICE). Inscrite dans le traité de Lisbonne instituant l'Union Européenne, ce type d'initiative permet à 1 million de citoyens, dans au moins sept Etats membres, de demander à la Commission Européenne de légiférer sur un sujet précis. Dans ce cas, l'ICE entendait demander à la Commission de mettre un terme aux négociations en cours et de ne pas ratifier le CETA. Le 11 septembre 2014, la Commission européenne rejetait l'ICE, la considérant comme non légitime. Cela n'a pas empêché l'Alliance Stop-TTIP de lancer sa pétition contre le TTIP et le CETA le 07 octobre 2014. En un an, 3 284 289 citoyens européens ont signé cette ICE. Aujourd'hui, elle réunit 3 463 950 signatures<sup>11</sup>, ce qui en fait l'une des plus grandes pétitions de

<sup>9</sup> En octobre 2013, Entraide et Fraternité publiait déjà une analyse sur les risques du TTIP pour la souveraineté alimentaire et l'agriculture paysanne : <http://www.entraide.be/Le-partenariat-transatlantique-de>

<sup>10</sup> [http://www.rtf.be/auvio/detail\\_une-manifestation-autour-du-palais-d-egmont-degenere?id=1926781](http://www.rtf.be/auvio/detail_une-manifestation-autour-du-palais-d-egmont-degenere?id=1926781)

<sup>11</sup> Site internet de l'alliance stop TTIP consulté pour la dernière fois le 17/05/2016 : <https://stop-ttip.org/fr/signer/>

l'histoire européenne. Nonobstant, la commission européenne, faisant fi de l'opinion de ses citoyens, continue de négocier dans le plus grand secret.

- 250 000 personnes à Berlin

À travers l'Europe, de nombreuses mobilisations ont eu lieu, de toutes les tailles et selon des formes variées (manifestations « classiques », flash mob, action directes non violentes, débats,...) De toutes ces mobilisations, la plus grande à l'heure actuelle fut celle du 10 octobre 2015 où une plateforme allemande de syndicats et d'ONG rassembla 250 000 personnes dans les rues de Berlin. Selon le journal Die Welt<sup>12</sup>, il s'agirait de la plus grande manifestation qu'ait connue l'Allemagne depuis l'opposition aux Euromissiles de l'OTAN en 1981<sup>13</sup>.

- Zones hors TTIP et CETA

Malgré ces nombreuses mobilisations, il est très vite apparu que la commission européenne restait inaccessible au commun des mortels. Le débat politique sur le bien-fondé de ces traités ne prenait pas. Alors, pour palier cela, des citoyens décidèrent d'interpeller leurs communes malgré que celles-ci n'aient pas voix au chapitre dans les négociations transatlantiques. L'objectif était de susciter le débat entre les partis politique qui, à un moment ou un autre, devraient se prononcer sur ces traités et surtout d'envoyer un signal fort aux autorités européennes. En Belgique, 161 communes se sont prononcées contre le TTIP et le CETA. 85 d'entre elles se sont même déclarées zone « hors TTIP et CETA »



signifiant par là qu'en cas de ratification du TTIP ou du CETA, elles refuseraient leur application sur leur territoire communal. À Bruxelles, capitale de l'Union Européenne, 18 des 19 communes se sont déclarées opposées au TTIP et au CETA<sup>14</sup>.

Ce mouvement des communes anti-TTIP<sup>15</sup>, né en France en mars 2014, s'est répandu comme une trainée de poudre à travers toute l'Europe. À l'heure actuelle, on ne dénombre pas moins de 1800 zones « hors TTIP et CETA » en Europe<sup>16</sup>.

### Réaction politique à cette pression

Malgré l'ampleur de la mobilisation à leur encontre, ni le CETA, ni le TTIP n'ont été abandonnés par la Commission européenne. Pourtant, la mobilisation citoyenne n'est pas sans effet et de plus en plus d'Etats européens émettent des doutes voire affirment leur opposition au CETA et au TTIP. C'est

<sup>12</sup> <http://www.welt.de/politik/ausland/article147450646/Wo-wart-lhr-damals-als-es-gegen-TTIP-ging.html>

<sup>13</sup> Face à la menace que représentaient les missiles nucléaires soviétiques à portée de l'Europe de l'Ouest, le président américain Ronald Reagan demanda à l'OTAN d'accepter le déploiement de missiles de moyenne portée en Europe de l'Ouest. Une grande majorité d'Allemands de l'Ouest s'opposèrent à cette mesure, ce qui déboucha sur une manifestation massive à Bonn le 10 mai 1981.

<sup>14</sup> Une carte interactive recensant les communes belges opposées au TTIP et au CETA est consultable ici : [http://jacquesremy.cartodb.com/viz/058e6d42-d204-11e4-b869-0e9d821ea90d/embed\\_map](http://jacquesremy.cartodb.com/viz/058e6d42-d204-11e4-b869-0e9d821ea90d/embed_map)

<sup>15</sup> Pour plus d'informations sur ce sujet, consultez l'analyse d'Entraide et Fraternité « TTIP : quand les communes se lèvent » disponible ici : <http://www.entraide.be/Quand-les-communes-se-levent>

<sup>16</sup> <https://www.collectifstopptafta.org/l-actu/article/barcelone-les-collectivites-territoriales-europeennes-s-opposent-aux-tafta-ceta>

également suite à la pression citoyenne que Cecilia Malmström a décidé de divulguer une partie des documents « confidentiels » exposant les positions de l'UE dans les négociations du TTIP.

- Les Pays Bas organiseront un referendum

Aux Pays Bas, des citoyens réunissant 300 000 signatures peuvent demander un référendum sur certaines questions. Bien que le résultat d'un tel référendum ne soit pas contraignant pour le Parlement, il ne peut être ignoré. Un groupe de citoyens néerlandais a donc lancé une pétition demandant un référendum sur le TTIP. Ce référendum ne pourra avoir lieu que si le TTIP est conclu, néanmoins, plus de 100 000 personnes ont déjà apporté leur soutien à cette initiative. Il s'agit d'un message fort pour le Parlement néerlandais qui devra ratifier ce traité. Ce message pourrait également influencer les eurodéputés néerlandais lors de leur vote sur le TTIP et le CETA au Parlement européen.

En parallèle à cette action citoyenne, le Parlement néerlandais<sup>17</sup> a voté une résolution le 28 avril 2016 demandant au Gouvernement néerlandais de s'opposer à toute mise en œuvre provisoire du CETA.

- La France menace de s'opposer au TTIP

Depuis que la mobilisation contre le TTIP et le CETA prend de l'ampleur, le gouvernement français s'est montré de plus en plus sceptique vis-à-vis de ces traités. En janvier 2015, le ministre du commerce extérieur émettait des doutes quant à l'ISDS<sup>18</sup> avant de faire marche arrière un mois plus tard<sup>19</sup>. Plus récemment, suite aux « TTIP Leaks », le gouvernement français semble réaliser que la France (et notamment son agriculture) ne pourrait bénéficier du TTIP. Le président François Hollande a même affirmé, suite au « TTIP Leaks », que : « *Jamais nous n'accepterons la mise en cause des principes essentiels pour notre agriculture, notre culture, pour la réciprocité, pour l'accès aux marchés publics. Voilà pourquoi à ce stade la France dit non dans ce que nous connaissons des négociations commerciales internationales*<sup>20</sup> ».

D'autres Etats comme la Grèce, la Slovénie, la Roumanie et la Bulgarie menacent de rejeter le CETA et le TTIP si certaines conditions ne sont pas remplies.

- Le parlement wallon se rebelle et rejette le CETA

En Wallonie, la contestation de ces traités a été officialisée par une résolution du Parlement wallon et du Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles, soutenue par leurs gouvernements respectifs.

Le 27 avril 2016, le Parlement wallon a voté une résolution<sup>21</sup> demandant au gouvernement wallon de ne pas donner les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral pour signer le CETA. Quelques jours plus tard, le 02 mai 2016, le Parlement de la fédération Wallonie Bruxelles a voté une résolution du même acabit.

---

<sup>17</sup> <http://www.euractiv.fr/section/innovation-entreprises/news/ceta-runs-into-trouble-with-dutch-walloon-parliaments/>

<sup>18</sup> <http://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/naissance-d-un-front-franco-allemand-contre-l-arbitrage-dans-le-cadre-du-ttip/>

<sup>19</sup> <http://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/la-france-fait-marche-arriere-sur-l-arbitrage-dans-le-ttip/>

<sup>20</sup> [https://www.rtb.be/info/economie/detail\\_francois-hollande-la-france-a-ce-stade-des-negociations-dit-non-au-ttip?id=9286964](https://www.rtb.be/info/economie/detail_francois-hollande-la-france-a-ce-stade-des-negociations-dit-non-au-ttip?id=9286964)

<sup>21</sup> [http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2015\\_2016/RES/212\\_4.pdf](http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2015_2016/RES/212_4.pdf)



Il s'agit d'un coup dur pour le gouvernement fédéral qui ne pourra dès lors que s'abstenir lors du passage du CETA en Conseil européen au mois de septembre. Le coup est dur aussi pour la Commission européenne et notamment pour la commissaire au commerce Cecilia Malmström qui était venue rassurer les députés wallons le 29 janvier 2016 au sujet du TTIP et du CETA. Et surtout, c'est un signal fort pour tous les élus européens.

Déjà le 20 avril 2015, le Parlement wallon avait voté une résolution demandant l'arrêt des négociations du TTIP et une redéfinition du mandat de négociation de la Commission européenne intégrant des balises plus exigeantes.

Tous ces éléments sont des signaux forts pour la Commission européenne qui veut accélérer la ratification du CETA et la conclusion des négociations du TTIP. C'est aussi un signal fort au Parlement européen, jusqu'à présent majoritairement favorable au TTIP et au CETA mais qui pourrait bien changer son fusil d'épaule comme cela fut le cas avec le rejet de l'ACTA<sup>22</sup> en 2012. Et surtout, ces actes politiques sont le résultat de la pression citoyenne sur les élus et le monde politique. La preuve que la mobilisation ça marche !

### **Le combat n'est pas fini**

Pourtant, le TTIP est toujours en cours de négociation et la ratification du CETA est toujours d'actualité. Le danger n'est pas encore écarté et l'année 2016 doit voir culminer la mobilisation pour reléguer ces deux traités au passé.

- Convergence des luttes : stop-TTIP Belgique

Les mobilisations contre le TTIP et le CETA, en plus d'amener certains partis politiques, parlements et gouvernements européens à revoir leur opinion sur ces traités, ont amené de nouveaux secteurs de la société à s'opposer à ces traités. Ainsi en Belgique, les syndicats, les associations de consommateurs ont très vite rejoint la lutte. Des secteurs, au départ plutôt favorables à ces deux traités, ont revu leurs positions, c'est le cas de l'Union des Classes Moyennes<sup>23</sup> par exemple ou encore de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, qui commence à se poser de sérieuses questions sur le TTIP et le CETA.

Pour rejeter ces traités, il est fondamental que de nombreux secteurs de la société s'y opposent mais cela n'est pas suffisant. Pour s'assurer du succès de la lutte contre le CETA et le TTIP, la convergence des acteurs de cette lutte est nécessaire. C'est pour cette raison que le 25 avril 2016, la plateforme « Stop-TTIP Belgique »<sup>24</sup> a été lancée, réunissant tous les acteurs belges de la lutte contre les deux traités transatlantiques afin de définir une stratégie de mobilisation commune pour l'année 2016.

À ce stade, une date émerge pour **une grande mobilisation nationale contre le TTIP et le CETA le 20 septembre 2016**, à la veille du Conseil européen au cours duquel le CETA pourrait être signé avant d'être envoyé au Parlement européen pour ratification.

---

<sup>22</sup> L'Accord Commercial Anti contrefaçon est un traité qui avait été négocié, comme le TTIP et le CETA, dans le plus grand secret. Bien qu'il portât surtout sur la lutte contre la contrefaçon, il contenait des éléments semblables à ceux dénoncés dans le CETA et le TTIP. Notamment, il plaçait le droit des entreprises multinationales au-dessus de celui des citoyens. Il fut rejeté par le Parlement européen au moment de sa ratification à 478 voix contre 39 alors et cela, grâce à une pression citoyenne sans précédent.

<sup>23</sup> <http://www.ucm.be/index.php/Actualites/Un-traite-transatlantique-dangereux>

<sup>24</sup> <http://www.stopttip.be/spip.php?rubrique1>

- TTIP and CETA gameover

Un autre moment fort de l'année sera le prochain round de négociation du TTIP à Bruxelles du 11 au 18 juillet. À cette occasion, auront lieu les TTIP Game Over<sup>25</sup>, un appel à l'action directe non violente contre le TTIP et le CETA. Le but du jeu est d'interrompre les négociations du TTIP qui auront lieu à Bruxelles, par tous les moyens possibles, pourvus qu'ils soient non-violents et pacifiques.

Le TTIP et le CETA sont en bout de course, mais le combat n'est pas fini. La mobilisation doit encore se renforcer et tenir bon.

**Rendez-vous le 20 septembre dans les rues de Bruxelles !!!**



---

<sup>25</sup> <http://ttipgameover.net/>